COMMENT FAIRE ?

Constitution du dossier d'admission : renseignements au 04 79 70 70 14

Le dossier (« dossier unique d'admission ») est disponible :

- à l'hébergement temporaire,
- au CCAS de Chambéry,
- sur le site internet du Conseil Départemental de la Savoie (rubrique : hébergement personnes âgées).

Il est à renvoyer, complété, à Pôle Alzheimer Corolle - Hébergement temporaire (adresse ci-contre).

Un entretien de pré admission, formalisant les objectifs du séjour est proposé après réception du dossier. Après accord avec l'établissement, la réservation sera effective sur versement d'une avance.

> Contacteznous pour tous renseignements.

POLE ALZHEIMER COROLLE Hébergement temporaire

110, avenue d'Annecy 73000 CHAMBERY

Téléphone : 04 79 70 70 14 Fax : 04 79 33 89 28

ACCUEIL sur rendez-vous



Centre communal d'action sociale

www.chambery.fr

145, rue Paul Bert BP 30368 73003 CHAMBÉRY cedex

04.79.60.50.20

CCAS DE CHAMBÉRY

Pôle Alzheimer Corolle HEBERGEMENT TEMPORAIRE



et aux aidants



LE SERVICE

Situé dans les Hauts de Chambéry, Sen centre urbain, l'hébergement temporaire d'une capacité de 10 lits propose des séjours temporaires aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

L'objectif est de permettre le plus longtemps possible le choix du maintien à domicile en proposant des périodes de répit aux aidants.

La durée maximale de séjour est d'un mois renouvelable trois fois sur une période d'une année civile. La durée minimale de séjour est de 14 jours.

LE POLE ALZHEIMER-COROLLE

Un service d'accueil de jour ainsi que l'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile sont situés dans les locaux de l'hébergement temporaire. Ils sont proposés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

NOS MISSIONS

Une équipe pluridisciplinaire formée et motivée accompagne de manière globale, la personne âgée souffrant de troubles cognitifs.

Pour la personne hébergée : le service favorise en un temps court la meilleure adaptation possible et s'inscrit dans le projet individuel du maintien à domicile.

Pour les aidants : le service propose écoute, information et conseil.

Restauration, blanchisserie, animation font partie des nombreuses prestations proposées.

7 jours / 7

Ecoute Respect Confiance

POUR QUI?

Pour bénéficier de ce service, vous devez :

- Résider dans le département de la Savoie (sauf dérogation),
- Avoir un diagnostic médical établi de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée,
- Avoir au moins 60 ans sauf dérogation liée à un diagnostic précoce,
- Pouvoir vous adapter à la vie en collectivité,
- Ne pas avoir besoin d'aide systématique pour effectuer les transferts, les déplacements et la prise des repas,
- Ne pas avoir besoin de soins nécessitant une surveillance infirmière en permanence ou de soins de réadaptation.



le jardin thérapeutique